La pudeur, un joug pour les femmes

Sur la terrasse du «Bastion 23», un public, féminin en majorité, censé représenter l'Algérie d'aujourd'hui avec ses voilées et ses non-voilées, suit la prestation d'un groupe musical de jeunes des deux sexes. Une instrumentiste et une chanteuse solo, deux hirondelles qui font rêver à un printemps, un vrai, qui mettrait fin à ce jeu de chiens de faïence où deux sociétés s'épient, l'air de rien. Image contrastée de deux Algérie qui se rejoignent parfois sur la piste de danse, pour se séparer ensuite et rester à bonne distance, pour rester au contact, en attendant le choc.

Mais, croisons les doigts, et invoquons qui de droit pour que l'Algérie ne s'installe pas dans la peur de l'autre et n'en vienne pas à être l'arme fatale d'un groupe contre tous les autres[1]. En contrebas de la muraille surplombant la plage du «Qaâ-Essour», on peut voir à travers les meurtrières d'où l'on canonnait jadis les bateaux ennemis, une Algérie, disons moins rassurante. Quelques mâles, heureux de l'être, qui en short, qui en pentacourt, nageant à grand bruit ou rêvant sur le sable à des plages des Bahamas, et quelques ombres noires frôlant les vagues mourantes[2]. Sur cette plage, restituée aux baignades par une administration croyant aux vertus de l'exorcisme, pas de maillot de bain féminin et encore moins de bikini.

Pourtant, on ne peut pas dire que vous avez ménagé vos efforts, mesdames, pour faire plaisir à ces messieurs de l'observance stricte et de la pudibonderie, en cachant le mieux possible ce qu'ils ne sauraient voir. Vous avez d'abord troqué vos bikinis, découvrant le suggestif nombril, pour un maillot une pièce, aussitôt recouvert d'un paréo jusqu'à mi-cuisse, à la demande générale. Comme ils ne sont jamais à court, une exigence satisfaite en cachant toujours une autre, vous êtes désormais soumises au diktat du «burkini» et autres masques balnéaires. Vous êtes désormais astreintes à certaines règles qui vous interdisent de heurter la vue masculine et de réveiller l'animal en rut, en dissimulant vos cheveux en ville et le reste de votre corps sur la plage. La pudeur, la «hichma», l'un des nouveaux commandements de l'Islam rigoriste qui impose aux femmes une discrétion ostentatoire, si j'ose dire, sans espoir de parité. Sachez que l'atteinte ou l'attentat à la pudeur ne peut venir que de la femme, seule et unique source de tentation, de «fitna», et de damnation, des maux dont la virulence augmente en été. La «hichma» ne concerne que la féminine engeance et elle n'est pas censée s'appliquer aux mâles qui urinent contre les murs ou aux conducteurs «prostatiques» qui se soulagent au bord des routes.

L'atteinte à la pudeur des mâles qui se frottent ostensiblement, en public, là où ça les démange le plus, ça n'entre pas dans les règles de la «hichma» bien comprise, ni d'ailleurs dans les codes. Hors du champ moral aussi les attentats à la pudeur de l'environnement par l'accumulation d'immondices, jusque sous les fenêtres des mosquées où l'on enseigne que l'hygiène est un acte de foi.

On y apprend aussi que la prière protège du scandale et de la malveillance, mais stationner en double file pour prendre un café et bloquer la circulation, ça relève de quoi ? Convoiter la femme d'autrui, c'est absolument interdit, mais lorgner vers les biens, accaparer, spolier ses sœurs de leur demi-part d'héritage, ce n'est pas légal, mais c'est permis par les nouvelles conventions sociales.

La «hichma», mot féminin, à l'usage des femmes, imposant des codes vestimentaires et l'interdiction de faire claquer ses talons, autrement que sous un «djilbab-râteau». La Turquie d'Erdogan en a fait l'un de ses mots d'ordre, et le voile, interdit par Kamel Atatürk, revient avec arrogance et en maître de l'espace public. C'est contre ces règles contraignantes que des femmes turques se dressent quotidiennement pour manifester leur résistance aux lois liberticides et misogynes, que le président turc veut imposer.

Elles étaient nombreuses, mais pas assez, quelques centaines, jeudi dernier, dans les rues d'Istanbul, pour défendre leur droit de se vêtir comme elles veulent, sans tenir compte des desiderata des conservateurs. À l'instigation du parti intégriste au pouvoir, une campagne soutenue est menée depuis plusieurs semaines par des hommes politiques et des religieux, pour imposer la «pudeur vestimentaire».

Ces femmes entendaient surtout protester contre les agressions verbales, mais aussi physiques, dont elles sont victimes en raison de leurs tenues vestimentaires. Le mois dernier, une jeune femme a été agressée par un forcené dans un bus, qui lui reprochait de porter un short, au mois de Ramadhan, sous le regard passif et compréhensif du conducteur. «Nous n'obéirons pas, nous ne nous laisserons pas réduire au silence ni effrayer. Nous gagnerons par la résistance», ont proclamé les manifestantes dont certaines brandissaient des shorts en jean.

Autant dire que si la Turquie et l'Arabie Saoudite sont opposées sur le problème du Qatar, elles n'ont aucun différend, en revanche, s'agissant du sort des femmes. Les autorités saoudiennes ont ainsi ordonné une enquête et des poursuites contre une jeune femme filmée en mini-jupe et tee-shirt court, dans les allées d'un site historique du royaume.

Sans se référer directement à cet incident, l'écrivaine saoudienne Nora Chanaz affirme que les auteurs d'agressions et harcèlements sexuels ne tiennent pas compte des tenues vestimentaires. Même les femmes totalement recouvertes ne sont pas prémunies contre ces attaques de la part de jeunes capables de fantasmer, même sur des sacs noirs, affirme-t-elle en réclamant l'adoption d'une loi sur le harcèlement.

A. H.

Par Ahmed Halli
halliahmed@hotmail.com

(1) Ce qui me rappelle la fameuse phrase de Rédha Malek, alors chef du gouvernement, affirmant, à propos de la vague de terreur islamiste, que la peur devait changer de camp. Ce qui lui avait valu des critiques acerbes des milieux soi-disant démocrates, qui appliquent aujourd'hui le programme du FIS, sans le FIS. Je saisis cette occasion pour présenter mes condoléances attristées à sa famille et à ses compagnons.

(2) Comme j'ai horreur du pillage et du plagiat, et qu'il faut rendre à Brel ce qui lui appartient, je m'empresse de préciser que l'expression «vagues mourantes» est utilisée, au singulier, par le regretté «Grand Jacques» dans sa chanson «La Fanette».

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Feux et contre-feux !

Par Hakim Laâlam

L'Algérien qui a crié dans la rue «que Dieu ait pitié de nous !» a reçu une réponse de là-haut : «Nous nous excusons de ne pouvoir donner suite à votre requête. La zone où vous habitez n'est pas couverte en pitié ! Veuillez réessayer ultérieurement.

Ou pas !»

Ah ben ! Si maintenant, en plus de tous les autres tracas, nous commençons à avoir des problèmes avec les feux. Les feux de signalisation, j'entends ! Jusque-là, tout allait nickel. Quand le feu était au vert, il était… au vert ! Les gens comprenaient le signal, savaient lire cette couleur et se comportaient comme on doit se comporter face à un feu vert. Même chose pour le feu rouge. Quand c'est rouge, c'est rouge, aurait dit un cousin toréador à Tissemsilt-Nord. Sauf que, depuis quelques jours, visiblement, les feux semblent détraqués. Ce qui se lisait parfaitement, ce qui ne pouvait s'interpréter que de manière simple, cartésienne et carrée a laissé place à une sorte de confusion des couleurs de la signalisation. Tu vois un feu vert, tu regardes encore pour t'assurer que c'est bien un feu vert, et hop ! Au moment de traverser, tu te fais embrocher par une voiture. Et les flics inscrivent sur leur P-V : «A traversé au rouge !» Certains d'entre ces fonctionnaires, plus zélés que les autres, n'hésitant pas, tout en te sachant mort écrasé, à envoyer à ton domicile une contravention pour «passage au rouge» ! Tout cela est bien embêtant ! Pour une société comme la nôtre, aussi disciplinée, aussi bien réglée et qui a toujours fonctionné au «SIGNAL», les jours qui arrivent risquent d'être perturbés et perturbants. Les citoyens, jusque-là respectueux du code des couleurs et surtout du moment de leur affichage, ne vont plus avoir confiance. Et la perte de confiance, c'est fatal comme le répète toujours mon cousin toréador à Tissemsilt. Je vous ai déjà parlé de lui plus haut ? Ah bon ! Et je vous ai dit qu'à Tissemsilt, le seul feu de la ville est bloqué sur l'orange, depuis 1962 ? Non ! Je savais bien que j'avais oublié un truc important. Il fut un temps où les feux orange existaient chez nous. Depuis, ils ont disparu. Allez savoir pourquoi ! Peut-être parce que certains d'entre nous, très pressés, se pressaient encore plus à la vue du feu orange, afin de passer. Et donc, il a été décidé — croit-on savoir dans les milieux qui maîtrisent les feux — de ne garder que le rouge et le vert. Est-ce que ça a suffi à calmer les gens pressés ? Pas sûr ! Pas sûr du tout ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.